



Corse, Alpes et Provence à moto

14 jours de ride magnifiques en version liberté , 2500 kms de pur bonheur motorisé à travers 3 des plus belles régions de France.

club  **voyages**
Solerama

Distribué au Québec par Agence Club Voyages Solerama St EUSTACHE- Numéro de Permis # 703379

www.Road2luxe.com

Jour 1: MARSEILLE – Bateau pour la Corse – Bastia

« *La Méditerranée* »

Accueil à votre arrivée à l'aéroport de Marseille puis direction notre agence Road2luxe pour récupérer votre moto de location. Petite ride en bord de mer jusqu'à Marseille où vous attendra le bateau pour une traversée de nuit jusqu'à Bastia.



Jour 2 : Bastia – Cap Corse – Saint-Florent

« *Le Cap Corse* »

La ride démarrera le long de la côte du Cap Corse. **Le littoral capcorsin, déchiqueté et accidenté, vous offrira ses plages secrètes au fond de ses anses.** Le relief descend le plus souvent de façon abrupte dans la mer, et **la route qui fait le tour du Cap, de Bastia à Saint-Florent, offre un panorama de corniches inoubliables**

Nuit à Saint-Florent



Jour 3 : Saint-Florent – Calvi - Cargese

« *Le désert des Agriates et la Balagne* »

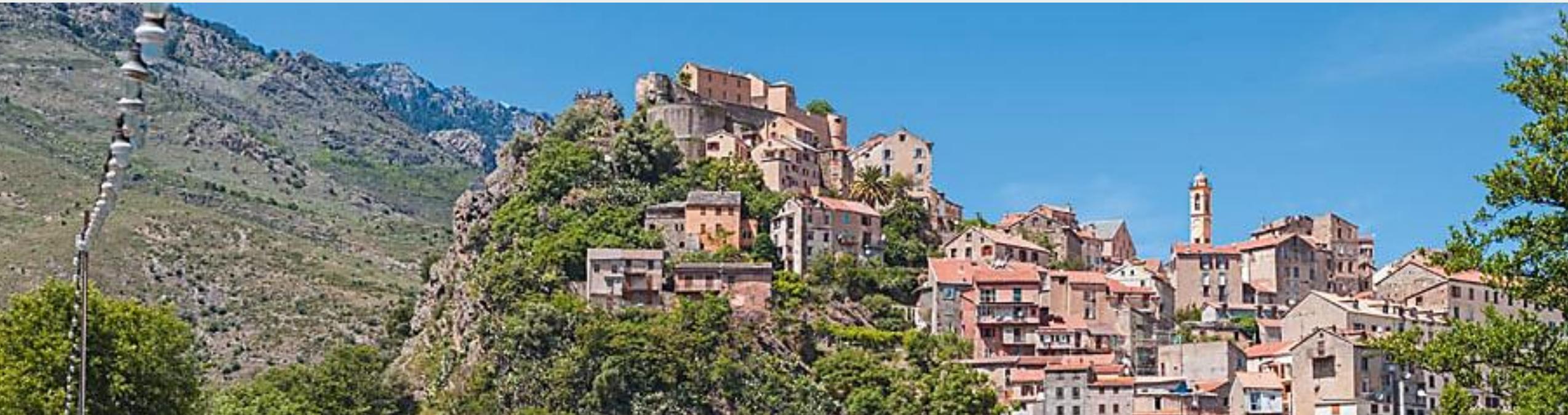
Départ vers Calvi via le **désert des Agriates** – un désert minéral qui se couvre au printemps d'un maquis de fleurs enivrantes - puis direction le **col de la Croix** par une des plus belles tranches de virages de votre vie. Vue exceptionnelle sur les **golfs de Girolata, Porto, Scandola**...Nuit à Cargese



Jour 4 : Cargese – Corte - Cargese

« *Centru di Corsica* »

Vous quitterez la côte pour vous enfoncer au cœur de la Corse profonde, à travers le Parc Naturel Régional de Corse pour vous rendre à Corte, superbe citadelle juchée au sommet d'un piton rocheux avec, partout autour, une couronne de montagnes, coupé par des gorges sauvages aux limpides et transparentes. Nuit à Cargese



Jour 5 : Cargese – Ajaccio - Bonifacio

« Cap au Sud »

Cette étape qui se terminera dans la « plus corse des villes corse » Bonifacio nous fera passer par le Taravo, direction le grand sud.

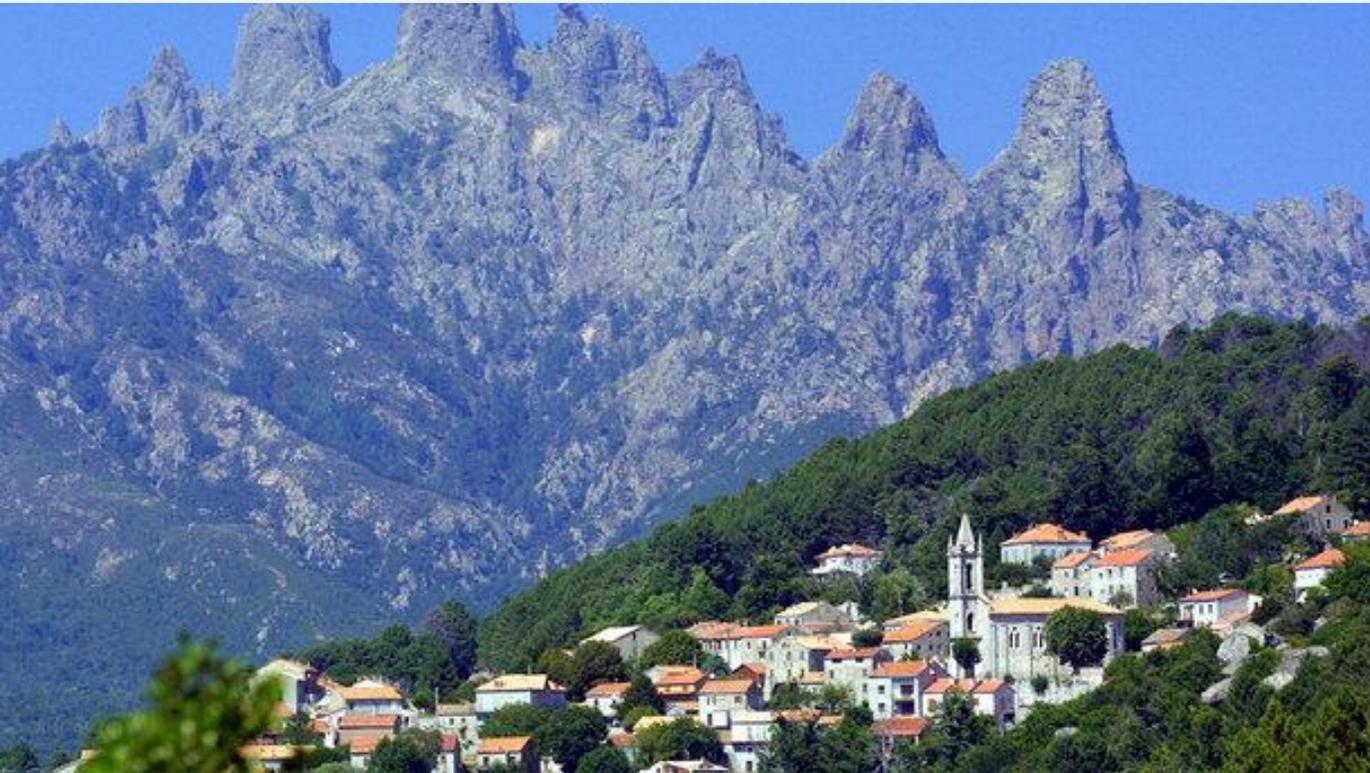
Nuit à proximité de Bonifacio



Jour 6 : Bonifacio – Porto Vecchio - Corte

« *Entre mer et montagne* »

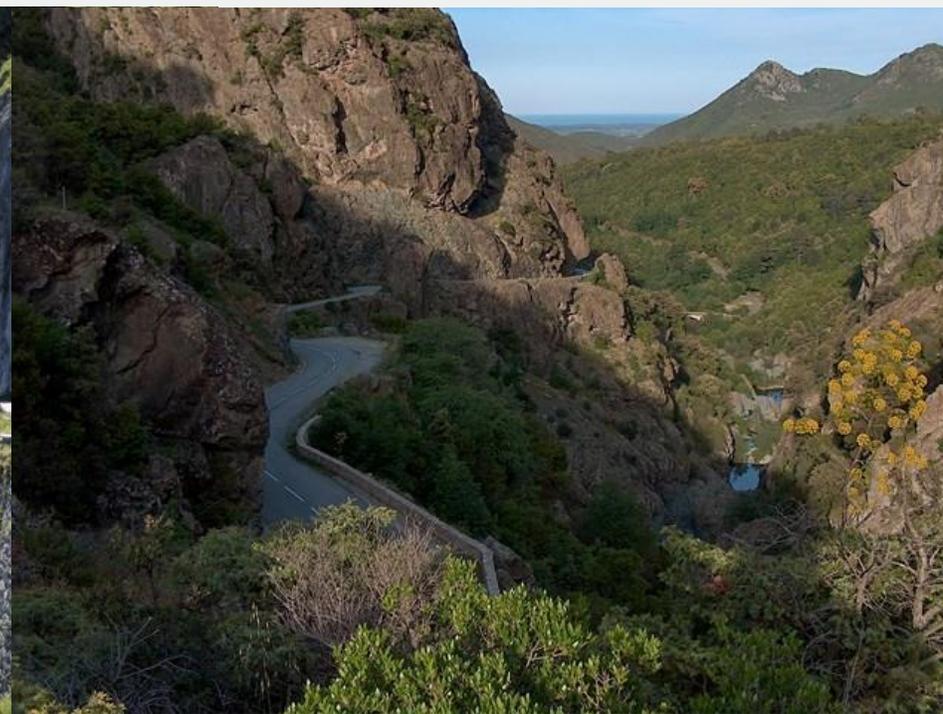
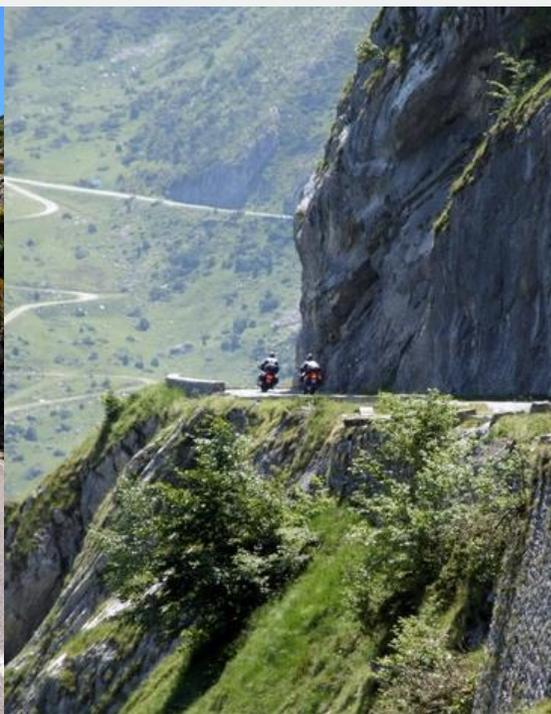
Après avoir roulé en bord de mer jusqu'à Porto-Vecchio, la ride du jour aura les odeurs de la fleur de thym près du col et des aiguilles de Bavella (pics aux formes déchiquetées et aux couleurs changeantes). Puis, descente en grandes courbes le long de la rivière Solenzara. Vous terminerez cette superbe journée en passant par les défilés de l'Inzecca. Nuit à Corte



Jour 7 : Corte - Bastia

« *La Castagniccia* »

Les paysages de la Haute-Corse, de **Ponte Leccia à Murato** jusqu'à Bastia, n'en finiront pas de vous séduire. **Une virée dans la « chataigneraie »**, l'une des régions les moins touristiques de l'île aux petits villages riches en histoire. Nuit à Bastia



Jour 8 : Bastia – Nice – St Paul de Vence

Première demi-journée consacrée à la traversée vers le continent. Dans l'après-midi, direction l'un des plus beaux villages de France : St Paul de Vence. Nuit à Vence



Jour 9 : St Paul de Vence – La Vésubie - Barcelonnette

« Le Mercantour »

Des gorges de la Vésubie au col de la Bonette (route la plus haute d'Europe), le Parc du Mercantour vous séduira par ses dénivelés et ses paysages extraordinaires. Nuit à Barcelonnette.



Jour 10 : Barcelonnette – Briançon – L'Alpes d'Huez

« Le Massif des Ecrins »

La haute-montagne à portée de roue avec cette magnifique étape passant par la route Napoléon. Nuit à Grenoble (ou proximité).



Jour 11 : L'Alpes d'Huez – La Chapelle en Vercors - Nyons

« Les Gorges du vercors »

Plus grand parc naturel des Alpes du Nord, nous découvrirons le Vercors en passant par ses gorges étroites aux falaises spectaculaires. Plein les yeux ! Nuit à Nyons



Jour 12 : Nyons – Bonnieux - Manosque

« Du Mont-Ventoux au Lubéron »

Il suffira d'un ciel très clair pour qu'en haut du Mont-Ventoux vous aperceviez Marseille d'un côté et le Mont-Blanc de l'autre. **Un panorama exceptionnel et de nombreux virages en lacet** pour l'atteindre. Plaisir garanti ! Nuit à Nyons



Jour 13 : Manosque – Moustiers - Lorgues

« Les Gorges du Verdon »

Encore une belle journée de route rythmée par les virages et les paysages à couper le souffle des Gorges du Verdon. De Castellane au Lac de Ste-Croix, plaisir garantie - Nuit à Lorgues



Jour 14 : Lorgues – St Tropez - Marseille

« L'Esterel et St Tropez »

Entre la mer méditerranéenne et Draguignan s'étendent deux petits massifs montagneux, Les Maures et l'Esterel, où la rive est tranquille belle faisant le contraste avec la côte animée de la ville des stars : St Tropez / Nuit à à proximité de l'aéroport de Marseille



Tarif du circuit « liberté »

14j/14n

Corse, Alpes et Provence à moto

Du 11 mai au 25 mai 2019

Du 25 mai au 08 juin 2019

Du 14 septembre au 28 septembre 2019

Pilote : 7037 CAD

Passagère : 2438 CAD

Pilote solo : 7787 CAD

Notre tarif inclut :

- **14 jours de location d'une moto de Grand Tourisme (km illimité) et assurance tous risques** (caution/franchise : 3200 euros) – Age minimum 25 ans / permis moto depuis plus de 3 ans + **circuit chargé sur GPS + road-book papier**

Motos disponibles : VOIR PAGE SUIVANTE

- **13 nuits en hôtel 3 et 4 étoiles** avec petit déjeuner
- **La traversée de nuit Marseille-Bastia** en cabine privée avec petit déjeuner + **traversée de jour Bastia –Nice**
- **Prêt des casques**
- **Stockage de vos excédents de valises**
- **La garantie d'en avoir plein les yeux tous les jours**
- Toutes les taxes et TVA sur les services

Ce tarif n'inclut pas :

- Votre transport pour vous rendre jusqu'à notre agence de location à l'aéroport de Marseille
- Les repas autres que les petit-déjeuner
- L'essence de la moto de location
- Tout ce qui n'est pas explicitement écrit dans le paragraphe « Ce tarif inclut »
- **INFORMATIONS ET INSCRIPTION au QUEBEC : AGENCE SOLERAMA (Conseillère en voyage : Isabelle Bourbeau) - 497 Chemin de la Grande Côte, Saint-Eustache - Numéro de Permis # 703379 - Isabellebourbeau.solerama@clubvoyages.com / Tel : 450-473-2934 ou 514-265-6923**

MOTOS DISPONIBLES – CATEGORIE T



BMW Motorrad



BMW Motorrad



BMW Motorrad



TRIUMPH 

MOTOS DISPONIBLES – CATEGORIE GT



BMW Motorrad



MOTOS DISPONIBLES – CATEGORIE GT+



BMW Motorrad



Conditions Particulières de Vente

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

1. INSCRIPTION

Toute inscription entraîne la signature d'un bulletin d'inscription. A défaut de dispositions contraires figurant sur le bulletin d'inscription, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans cette brochure sont contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

Pour être confirmée, toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30 % du montant total du voyage. Le solde doit être réglé au plus tard 60 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage et encourt de ce fait, les frais d'annulation prévus par les présentes conditions.

En cas d'inscription à moins de 60 jours du départ, le montant total du voyage sera dû à l'inscription.

2. PRIX

Les prix figurant dans cette brochure sont ceux en vigueur lors de l'élaboration de la présente brochure au 06/01/2017 et sont établis en fonction notamment :

du cours des devises entrant dans la composition du prix.

Avant la signature du bulletin d'inscription, nous nous réservons la possibilité de répercuter exceptionnellement et dans les limites légales prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 toute hausse de ce poste.

3. MODIFICATION PAR LE CLIENT

Tout report de date, tout changement de type de transport et/ou de ville de départ et/ou d'arrivée, tout changement d'itinéraire est considéré comme une annulation suivie d'une nouvelle inscription et entraîne la facturation de frais d'annulation comme prévu à l'article 6.

4. CESSION DU CONTRAT

Toute cession entraîne les frais suivants à acquitter par le client :

Jusqu'à 31 jours avant le départ : 250€ par personne.

Moins de 30 jours : 350 € par personne plus le coût d'émission de nouveaux titres de transport.

5. NOM DES INSCRITS

Les noms et prénoms communiqués au moment de la réservation et figurant sur le bulletin d'inscription sont obligatoirement et précisément ceux figurant sur les passeports valides au moment du voyage. A défaut, toute modification sera considérée comme une cession de contrat (Se reporter à l'article 4).

6. CONDITIONS D'ANNULATION

L'annulation par le client de son inscription entraîne l'exigibilité des frais suivants :

A plus de 90 jours : 150 € de frais de dossier

Conditions Particulières de Vente

De 90 à 61 jours : 15 % du montant total de l'inscription

De 60 à 31 jours : 30 % du montant total de l'inscription

De 30 à 21 jours : 60 % du montant total de l'inscription

De 20 à 8 jours : 80 % du montant total de l'inscription

A partir de 7 jours : 100 % du montant total de l'inscription

7. ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne peut prétendre à aucune indemnité si l'annulation du circuit est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité des inscrits. De même si l'annulation du circuit intervient pour insuffisance du nombre de participant à 60 jours du départ et au-delà.

8. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Tous les passagers, même mineurs, doivent être en possession de leur propre passeport valide pour toute la durée de leur voyage. Les formalités administratives indiquées dans cette brochure s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Le client doit impérativement vérifier auprès des ambassades et consulats si sa situation personnelle ou celle des autres passagers, et particulièrement les enfants, ne relèvent pas de formalités particulières.

9. DÉFAUT D'ENREGISTREMENT

Le défaut d'enregistrement à l'aéroport ou au port de départ occasionné par un passeport périmé ou non présenté, des formalités administratives non respectées, un retard de pré-acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre quelle que soit la cause, n'entraîne pas la responsabilité de SAS Road2luxe et les frais d'annulation sont exigibles. De même si les nom et prénom figurant sur le titre de transport et recopiés à l'identique du bulletin d'inscription diffèrent des nom et prénom figurant sur le passeport.

Nous attirons votre attention sur le fait que, suite à un défaut d'enregistrement au départ, les compagnies aériennes annulent systématiquement le vol retour.

10. LOCATION D'UN VÉHICULE

Pour toute location, le jour de la prise en main du véhicule, le conducteur doit obligatoirement :

être âgée de 21 ans ou plus,

présenter son passeport valide,

présenter son permis de conduire national dont la catégorie devra être adaptée au véhicule loué,

disposer d'une carte bancaire Visa, Master Card ou American Express sur laquelle sera prélevée une caution (2500\$) .

11. HÉBERGEMENT

Les chambres communicantes ou côte à côte ne peuvent pas être garanties lors de la réservation. Selon la réglementation hôtelière internationale, le jour de départ, les chambres doivent être libérées avant midi même si le départ a lieu dans la soirée. De ce fait, le jour de l'arrivée les chambres sont généralement libres à partir de 15 heures. Nous ne pouvons être tenus responsables des objets ou vêtements perdus ou oubliés au cours du voyage.

Conditions Particulières de Vente

12. LIMITES DE RESPONSABILITÉS

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas de force majeure entraînant des retards, des modifications, voire des annulations. L'organisateur s'efforce de trouver des solutions de remplacement sans aucun dédommagement possible.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas d'accident de la circulation. Chaque conducteur/pilote est seul responsable de sa sécurité.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas de vol, dégradation partielle ou totale du véhicule mis à sa disposition.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement pour toute conséquence liée au non-respect des règles et des lois en vigueur dans le pays visité (code de la route, transport/cession/usage de substances illicites...)

13. SERVICE APRÈS-VENTE

Toute défaillance dans l'exécution du contrat constatée sur place par les clients doit nous être signalée le plus tôt possible, par écrit, sous pli recommandé et avec les pièces justificatives, au maximum 7 jours après le retour. Passé ce délai, il ne nous sera plus possible d'intervenir auprès de nos fournisseurs. Une prestation non consommée du fait du client ne peut être remboursée.

14. JURIDICTION

En cas de contestation ou de litige, seul le Tribunal d'Aix en Provence est compétent.

SAS Road2luxe - immatriculée au RCS AIX EN PROVENCE 523 814 770
Immatriculée aux Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours sous le numéro
IM013150003 auprès d'Atout France
Garantie financière : APST, 15 AVENUE CARNOT, 75017 PARIS - France L'assurance
de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : GENERALI IARD, 7
BOULEVARD HAUSSMANN, 75009 PARIS, FRANCE



Partez voir ... la Corse, les Alpes et la Provence. Une formidable expérience de voyage basée sur le fun, la liberté et les amis

Road2luxe est née de ma passion pour les voyages en moto ; l'envie journalière de rouler sur ces routes panoramiques, le besoin de le partager...

Rider, c'est beaucoup plus que découvrir des nouveaux lieux, c'est beaucoup plus que faire de nouvelles rencontres entre motards passionnés. Rider, c'est ressentir en deux-roues, l'insensurable en 4 !

Venez partager l'expérience Road2luxe !

Joël RAGU
Président de Road2luxe